

Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2019-2020



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



Inscription au Tableau

Augmentation du nombre de membres en 2019-2020

Le nombre d'infirmières et d'infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ au 31 mars 2020 s'élevait à 77 347¹, soit quelque 1 800 membres de plus que l'année précédente. Cette augmentation s'explique par le fait que 5 413 membres se sont inscrits au Tableau pour la première fois ou ont fait un retour, tandis que seulement 3 595 membres inscrits en 2018-2019 ne se sont pas réinscrits. Rappelons que le nombre de membres de l'OIIQ est en augmentation constante depuis la fin des années 1990.

Diminution des départs à la retraite

Parmi les 3 595 membres qui ne se sont pas réinscrits en 2019-2020, on en compte 1 897 qui sont âgés de 55 ans ou plus, soit l'âge à partir duquel on observe généralement les départs à la retraite. Le nombre de sorties chez les membres de cette tranche d'âge, qui dépassait 2 500 de 2015-2016 à 2017-2018, descend sous la barre des 2 000 pour la première fois depuis 2011-2012; il. Les départs à la retraite représentent désormais à peine plus de la moitié (53 %) des sorties du Tableau, comparativement à 60 % et plus de 2010 à 2017. Quant aux sorties du Tableau chez les membres âgés de moins de 55 ans, leur nombre est stable autour de 1 700 depuis les trois dernières années.

Évolution de l'inscription au Tableau de l'OIIQ			
Membres inscrits en 2018-2019 (au 31 mars 2019)*			75 529
Réinscriptions au Tableau 2019-2020			71 934
Sorties	• moins de 55 ans	1 698	
	• 55 ans ou plus	1 897	
Total des sorties de la profession			3 595
Entrées	• nouvelles inscriptions	4 153	
	• retours au Tableau	1 260	
Total des entrées dans la profession			5 413
Membres inscrits en 2019-2020 (au 31 mars 2020)*			77 347

* Ces nombres ne comprennent pas les membres inactifs.

Plus de 5 400 entrées au Tableau

En 2019-2020, 4 153 nouveaux membres se sont inscrits au Tableau de l'OIIQ et 1 260 membres ont fait un retour au Tableau; dans les deux cas, il s'agit de nombres records. À noter que parmi les retours, on compte une centaine de personnes qui se sont réinscrites juste avant la fin du Tableau 2019-2020, afin de se joindre aux efforts pour combattre l'épidémie de COVID-19; cette tendance se poursuit au Tableau 2020-2021. Quant aux nouveaux membres, soit les infirmières et infirmiers de la relève, leur situation est expliquée plus en détails aux pages 4 et 5.

IPS et droit de prescrire

La plus forte croissance du nombre d'IPS à ce jour

Au 31 mars 2020, l'OIIQ comptait 701 infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés (IPS), soit 139 de plus que l'année précédente; il s'agit d'une croissance de 25 %. La majorité des IPS, soit 568, sont spécialisés en soins de première ligne, mais on compte aussi 88 IPS en soins aux adultes et 24 en néonatalogie, ainsi que dans deux nouvelles spécialités, soit 2 en soins pédiatriques et 19 en santé mentale. La croissance devrait s'accroître au cours des prochaines années, puisqu'un peu plus de 600 membres de l'OIIQ sont présentement en formation pour devenir IPS, toutes spécialités confondues.

Près de 9 600 membres peuvent prescrire

À la fermeture du Tableau, l'effectif infirmier comptait 9 594 prescripteurs dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants, soit 12,4 % de l'effectif. Le déploiement de cette activité, en vigueur depuis un peu plus de quatre ans (janvier 2016), poursuit ainsi son cours, puisque cette proportion était de 11 % en 2018-2019. Soulignons que seuls les membres répondant aux exigences du règlement concernant le droit de prescrire², notamment celle d'être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, peuvent obtenir un numéro de prescripteur.

¹ Ce nombre ne comprend pas les 857 membres inscrits dans la classe de membre inactif (membres retraités de la profession qui s'engagent à n'exercer aucune activité professionnelle réservée). Puisque ces membres n'ont pas de droit d'exercice, le présent rapport ne tient compte que des membres inscrits dans la classe régulière.

² *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier*, Loi médicale, (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

Exercice de la profession

Un effectif accru de quelque 1 600 infirmières et infirmiers

Au 31 mars 2020, 73 090 membres déclaraient un emploi en soins infirmiers au Québec, comparativement à 71 487 en 2019-2020. Il s'agit d'une augmentation de 2,2 %, soit le taux de croissance le plus élevé des vingt dernières années. Quant au nombre d'infirmières et infirmiers en soins directs pour 100 000 habitants, il était de 734 (ICIS, 2020). À noter que le taux d'emploi de la profession infirmière demeure stable autour de 95 %.

Portrait sommaire de l'exercice de la profession		
Exercent la profession		
• au Québec	73 090	94,5 %
• hors Québec	655	0,8 %
Total partiel	73 745	95,3 %
N'exercent pas la profession	3 602	4,7 %
Total des membres inscrits	77 347	100,0 %

Amélioration du taux d'emploi à temps complet

La proportion de l'effectif infirmier déclarant travailler à temps complet est passée de 59,9 % à 61,7 % au cours de la dernière année. Il s'agit de la plus importante croissance de cette statistique qui plafonnait sous les 60 % depuis 2014-2015. En revanche, le taux d'emploi à temps partiel descend pour passer de 33,6 % à 31,9 %, tandis que le taux d'emploi occasionnel demeure stable à 6,4 %.

La croissance de l'effectif provincial profite au RSSS

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) employait 84,8 % de l'effectif provincial au 31 mars 2020, soit près de 62 000 membres de l'OIIQ. Il s'agit de quelque 1 300 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente qui travaillent dans le réseau. Le nombre d'infirmières et infirmiers du RSSS est en croissance constante depuis les dix dernières années.

Légère recrudescence pour les agences de placement

Le nombre de membres déclarant travailler pour le compte d'une agence de placement a connu une légère croissance en 2019-2020, après une dizaine d'années de diminution presque constante (exception faite de 2016-2017). Au total, si on tient compte des membres qui ont un emploi secondaire avec une agence, l'effectif total de ces entreprises comptait quelques 2 300 infirmières et infirmiers, soit une centaine de plus que l'année précédente.

On note également des augmentations de l'effectif dans d'autres types d'entreprises du secteur privé, notamment dans les pharmacies et les cliniques de soins infirmiers. Dans l'ensemble, la proportion de l'effectif qui a un emploi principal dans le secteur privé est passée de 8,5 à 8,7 % au cours de la dernière année, soit un peu plus de 6 400 infirmières et infirmiers au 31 mars 2020.

Les soins ambulatoires et les soins à domicile en croissance

C'est en soins ambulatoires (dialyse, clinique externe, chirurgie d'un jour et endoscopie) et en soins à domicile que l'on observe les plus fortes croissances d'effectifs en 2019-2020, soit 590 et 264 infirmières et infirmiers de plus, respectivement. Les soins ambulatoires comptent ainsi un effectif de près de 5 000 membres et les soins à domicile, de près de 4 000. Toutefois, les soins en médecine/chirurgie demeurent le domaine regroupant le plus grand nombre de membres, soit quelque 12 000 infirmières et infirmiers (16,4 % de l'effectif), suivis par les soins en gériatrie et de longue durée avec près de 9 000 (12,2 %).

Formation et démographie

Toujours moins de 50 % de titulaires d'un baccalauréat

La proportion totale de l'effectif titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières a augmenté de presque deux points de pourcentage au cours de la dernière année pour atteindre 48 % au 31 mars 2020, ce qui comprend 5,1 % de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur³, notamment les IPS. Le rythme de croissance de cette proportion est stable depuis cinq ans. En effet, chaque année, quelque 2 000 infirmières et infirmiers de la relève titulaires d'un DEC qui ont choisi de poursuivre leur cheminement DEC-BAC obtiennent leur baccalauréat. À ces derniers s'ajoutent entre 500 et 600 diplômés du baccalauréat initial, ainsi que des infirmières et infirmiers diplômés de France. Rappelons que le diplôme infirmier français a été reconnu comme équivalent au baccalauréat du Québec pour les postes d'infirmières cliniciennes et d'infirmiers cliniciens dans le réseau et pour l'accès aux études supérieures dans les universités du Québec.

Près de 30 % de l'effectif est âgé entre 35 et 44 ans

Depuis trois ans, le sommet de la pyramide des âges de l'effectif infirmier s'est résolument installé dans la tranche des 35-44 ans, qui compte 28,6 % de l'effectif. La tranche des 25-34 ans suit de près, comptant 27,1 % de l'effectif. Le nombre de membres dans ces deux groupes a augmenté de 4,4 % et de 3,1 %, respectivement, en 2019-2020. Quant aux plus âgés (45-54 ans et 65 ans ou plus), la diminution constante enregistrée depuis une dizaine d'années, particulièrement pour les 45-54 ans, semble se stabiliser; ces deux tranches d'âges comptent, respectivement, 23,4 % et 15 % de l'effectif en 2019-2020. Rappelons que les 55 ans ou plus représentaient près de 20 % de l'effectif il y a 10 ans. Enfin, le nombre de membres de 24 ans ou moins demeure très stable autour de 4 300, ce qui représente 6 % de l'effectif. L'âge moyen de l'effectif se situe à 41,2 ans au 31 mars 2020, en baisse de 0,1 an par rapport à l'année précédente.

Lente progression de l'effectif infirmier masculin

Les infirmiers représentaient 11,5 % de l'effectif en 2019-2020. Cette proportion augmente très progressivement d'environ 0,2 point de pourcentage par an; elle avait atteint 10 % en 2011-2012. Chez la relève, les nouveaux infirmiers comptaient pour 13,1 % en 2019-2020, une proportion qui varie entre 12 et 14 %, selon l'année.

3 Au total, 9,3 % de l'effectif est titulaire d'un diplôme de cycle supérieur si on tient compte des autres domaines d'études, notamment la gestion, la santé publique et l'éducation.

La relève infirmière

La barre des 4 000 permis dépassée en 2019-2020

En 2019-2020, l'OIIQ a délivré 4 183 permis d'exercice, soit 7 % de plus que l'année précédente. Il y a près de dix ans (2011-2012), le nombre de nouveaux permis dépassait la barre des 3 000 pour la première fois depuis les années 1970; jusqu'à la dernière année, ce nombre variait entre 3 000 et 4 000. Parmi les nouveaux titulaires de permis en 2019-2020, 615 sont diplômés du baccalauréat initial et 888 ont fait leur formation initiale à l'extérieur du Québec; dans les deux cas, il s'agit des nombres les plus élevés jamais enregistrés. Notons que parmi les diplômés hors Québec, on compte 326 infirmières et infirmiers diplômés de France où, comme mentionné précédemment, la formation initiale est reconnue comme étant équivalente au baccalauréat, ainsi que 52 diplômés d'une autre province canadienne où la norme d'entrée dans la profession est le baccalauréat⁴. Ainsi, au total, 993 infirmières et infirmiers de la relève (23,7 %) ont une formation de niveau universitaire.

Taux d'emploi plus élevé chez les diplômés du baccalauréat initial

Parmi les 4 183 titulaires de permis délivrés en 2019-2020, 3 621 avaient un emploi au Québec au 31 mars 2020, soit 86,6 %; ce taux d'emploi est identique à celui de la relève de 2018-2019. Rappelons que le taux d'emploi de la relève (au 31 mars de l'année d'obtention du permis) se maintenait à plus de 92 % jusqu'en 2013-2014, puis a diminué rapidement jusqu'à atteindre 82 % en 2016-2017. Or, ces fluctuations du taux d'emploi affectent principalement la relève titulaire d'un DEC. En effet, le taux d'emploi des diplômés du baccalauréat initial en sciences infirmières est demeuré à plus de 90 % (exception faite de 2015-2016, soit 89,4 %) et dépasse 93 % depuis les trois dernières années; il se situait à 93,7 % en 2019-2020. Malgré une remontée du taux d'emploi des titulaires d'un DEC, celui-ci atteignait 88,8 % en 2019-2020, soit un écart de 5 points de pourcentage par rapport à celui des bachelières et bacheliers. Quant à la relève diplômée hors Québec, son taux d'emploi est de 75 % depuis 2017-2018.

4 Malgré que des personnes diplômées d'autres pays peuvent avoir fait leur formation initiale dans une université, ce renseignement n'est pas disponible puisque l'analyse des demandes d'équivalence porte seulement sur une comparaison avec la formation minimale permettant la délivrance d'un permis de l'OIIQ, soit le niveau collégial.

La relève infirmière (suite)

Nombre total de permis délivrés en 2019-2020		4 183
Formation initiale :		
• DEC en soins infirmiers	2 680	64,1 %
• Baccalauréat en sciences infirmières	615	14,7 %
• Formation hors Québec	888	21,2 %
Situation au 31 mars 2020 :		
• Inscrit au Tableau avec emploi au Québec	3 621	86,6 %
• Inscrit au Tableau sans emploi ou hors Québec	435	10,4 %
• Non inscrit au Tableau	127	3,0 %

Remontée du taux d'emploi à temps complet pour la relève aussi

La proportion de la relève de 2019-2020 déclarant travailler à temps complet s'élève à 32,3 %, soit une augmentation de 6 points de pourcentage par rapport à la relève de 2018-2019. Cette proportion a fortement varié au cours de la dernière décennie : elle avait atteint un sommet de 46,8 % en 2012-2013 et son plus bas niveau en 2016-2017 et 2017-2018, alors qu'à peine 20 % de la relève travaillait à temps complet. Quant au taux d'emploi à temps partiel, il est de 59,2 % et le taux d'emploi occasionnel redescend sous la barre des 10 % pour se situer à 8,5 %.

Diminution du taux de poursuite des études au DEC-BAC

Après le sommet de 57 % enregistré en 2018-2019, la proportion des infirmières et infirmiers de la relève titulaires d'un DEC qui se sont inscrits au baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) est redescendu pour se situer à 53 % en 2019-2020. Le taux de poursuite des études a augmenté graduellement à partir de la fin de la dernière décennie, mais semble plafonner depuis cinq ans.

Particularités régionales⁵

Croissance de l'effectif dans 15 régions sur 17

En 2019-2020, presque toutes les régions ont enregistré une croissance et pour cinq d'entre elles (Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie, Montérégie et Montréal), la croissance dépasse les 2 % et atteint jusqu'à 3,4 % dans les Laurentides et 4,6 % à Laval. Seule la région du Bas-Saint-Laurent enregistre une diminution de l'ordre de 0,9 % et la région de la Côte-Nord n'enregistre aucune variation.

Soulignons que ces statistiques ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

Remontée de l'emploi à temps complet dans plusieurs régions

L'augmentation du taux d'emploi à temps complet touche la majorité des régions, avec les augmentations les plus notables dans le Bas-Saint-Laurent (9 points de pourcentage), la Côte-Nord (6 points) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (4,9 points). Par ailleurs, en 2019-2020, dans plus de la moitié des régions, soit 11 sur 17, le taux d'emploi à temps complet est supérieur à 60 % et la région du Nord-du-Québec se démarque avec un taux de 76 %.

La proportion des titulaires d'un baccalauréat atteint 50 % dans trois régions

La proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières atteint tout juste les 50 % dans les régions de la Capitale-Nationale (50,3 %) et du Nord-du-Québec (50,2 %) et c'est dans celle de Montréal où cette proportion est la plus élevée, soit 51,2 %. Par ailleurs, six régions comptent toujours moins de 45 % de titulaires d'un baccalauréat, soit Centre-du-Québec (43,9 %), Côte-Nord (38,5 %), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (39,6 %), Lanaudière (44,9 %), Laurentides (42,1 %) et Montérégie (43,1 %). Soulignons toutefois que la proportion des titulaires d'un baccalauréat a augmenté dans toutes les régions du Québec en 2019-2020.

⁵ Les données présentées dans cette section font référence à la région où exercent les membres et non à leur région de résidence.

Région du lieu d'exercice	Effectif infirmier du Québec en 2019-2020											IPS		Droit de prescrire	
	Infirmières et infirmiers exerçant dans la région		Taux de croissance		Inf. en soins directs / mille habitants ⁶	Tranche d'âge		Baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières		Emploi à temps complet		Nombre d'IPS exerçant dans la région	Nombre de membres en formation IPS ⁷	Nombre de prescripteurs exerçant dans la région	Proportion de l'effectif
	Nombre	Répartition	Depuis 1 an	Depuis 5 ans		Moins de 35 ans	55 ans ou plus	Taux	Variation (1 an)	Taux	Variation (1 an)				
Bas-Saint-Laurent	1 815	2,5 %	-0,9 %	-5,3 %	7,85	34,9 %	14,4 %	49,9 %	1,5	63,2 %	9,0	10	2	254	14,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 706	3,7 %	1,0 %	0,7 %	8,43	38,1 %	12,5 %	49,0 %	1,3	61,9 %	4,9	15	16	299	11,0 %
Capitale-Nationale	9 388	12,8 %	1,6 %	2,1 %	10,73	36,3 %	13,0 %	50,3 %	1,9	65,4 %	0,3	74	74	949	10,1 %
Mauricie	2 574	3,5 %	2,6 %	4,8 %	7,95	37,0 %	11,7 %	47,2 %	2,9	54,9 %	2,1	33	23	342	13,3 %
Estrie	3 250	4,4 %	2,1 %	3,8 %	7,45	38,6 %	13,2 %	48,1 %	1,4	61,7 %	0,2	33	26	469	14,4 %
Montréal	24 178	33,1 %	2,9 %	6,2 %	10,11	30,5 %	16,7 %	51,2 %	1,5	62,3 %	2,0	211	175	2 386	9,9 %
Outaouais	2 296	3,1 %	1,1 %	3,8 %	4,91	25,6 %	15,6 %	49,9 %	1,0	65,9 %	0,7	26	23	281	12,2 %
Abitibi-Témiscamingue	1 309	1,8 %	0,8 %	-0,8 %	7,19	34,4 %	13,1 %	45,3 %	1,8	58,4 %	0,0	17	17	255	19,5 %
Côte-Nord	880	1,2 %	0,0 %	-3,2 %	8,09	30,2 %	16,5 %	38,5 %	2,8	69,1 %	6,0	5	2	157	17,8 %
Nord-du-Québec	619	0,8 %	1,8 %	6,5 %	11,75	38,3 %	15,5 %	50,2 %	1,9	76,3 %	-0,2	1	2	169	27,3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	936	1,3 %	1,5 %	-1,6 %	8,67	30,0 %	22,0 %	39,6 %	1,4	65,3 %	2,4	11	1	155	16,6 %
Chaudière-Appalaches	2 928	4,0 %	2,3 %	1,8 %	5,78	35,9 %	13,9 %	47,5 %	2,1	63,7 %	2,8	29	24	615	21,0 %
Laval	2 662	3,6 %	4,6 %	10,5 %	5,01	29,7 %	17,5 %	48,2 %	0,8	57,9 %	1,7	25	33	378	14,2 %
Lanaudière	2 796	3,8 %	0,8 %	4,9 %	4,73	32,6 %	13,3 %	44,9 %	3,5	56,5 %	-0,7	43	31	542	19,4 %
Laurentides	3 594	4,9 %	3,4 %	7,6 %	4,92	30,9 %	14,0 %	42,1 %	1,6	59,4 %	0,9	37	49	636	17,7 %
Montérégie	9 476	13,0 %	2,5 %	9,2 %	4,95	34,3 %	14,8 %	43,1 %	2,3	57,7 %	2,7	95	89	1 244	13,1 %
Centre-du-Québec	1 683	2,3 %	1,7 %	-0,1 %	5,64	32,6 %	14,6 %	43,9 %	1,3	65,8 %	-1,3	21	25	215	12,8 %
Sous-total - Effectif infirmier	73 090	100,0 %	2,2 %	4,7 %	7,34	33,0 %	15,0 %	48,0 %	1,8	61,7 %	1,8	686	612	9 346	12,8 %
Sans emploi / emplacements Québec	4 257	94,5 %										15	2	248	
Grand total - Ensemble des membres	77 347											701	614	9 594	12,4 %

6 Ces données concernent uniquement infirmières et infirmiers qui exercent des fonctions cliniques ou de soins aux clients et ne comprennent pas celles et ceux qui exercent des fonctions de gestion, d'enseignement ou de recherche. Le taux est calculé pour mille habitants, puisque certaines régions ont moins de 100 000 habitants. Ces données sont extraites du rapport annuel sur le personnel infirmier réglementé de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS, 2020).

7 Ces données comprennent les candidats IPS (CIPS) et les infirmières et infirmiers inscrits à un programme de formation IPS. À noter que la région indiquée est la région de résidence, puisqu'une cinquantaine de ces personnes n'ont pas d'emploi au 31 mars 2020. En outre, ni la région de résidence ni celle du lieu d'exercice, le cas échéant, n'est un bon indicateur de la région où l'IPS en devenir exercera.

Région du lieu d'exercice	Relève infirmière de 2019-2020 ⁸					Relève infirmière de 2015-2016 à 2019-2020 ⁹		Relève infirmière de 2010-2011 à 2014-2015 ¹⁰	
	Infirmières et infirmiers de la relève embauchés dans la région				Proportion de titulaires d'un diplôme universitaire ¹¹	Emploi à temps complet		Proportion des titulaires d'un DEC inscrits au baccalauréat (cheminement DEC-BAC)	Taux de rétention moyen dans la région cinq ans après l'entrée dans la profession
	Nombre	Répartition	Variation par rapport à 2018-2019	Variation moyenne depuis 2015-2016		Taux	Variation depuis 1 an ¹²		
Bas-Saint-Laurent	66	1,8 %	-15,4 %	10,6 %	1,5 %	30,3 %	20,0	80,4 %	81,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	111	3,1 %	-5,1 %	2,2 %	12,6 %	22,5 %	2,9	57,1 %	82,6 %
Capitale-Nationale	445	12,3 %	10,1 %	1,8 %	23,4 %	39,6 %	5,9	68,2 %	73,8 %
Mauricie	120	3,3 %	13,2 %	6,1 %	11,7 %	19,2 %	11,6	41,5 %	79,0 %
Estrie	170	4,7 %	4,3 %	4,7 %	11,2 %	24,7 %	2,0	55,9 %	72,4 %
Montréal	1 471	40,6 %	6,3 %	5,8 %	32,0 %	34,5 %	4,9	40,2 %	72,7 %
Outaouais	112	3,1 %	28,7 %	2,2 %	32,1 %	29,5 %	5,3	43,2 %	69,6 %
Abitibi-Témiscamingue	49	1,4 %	32,4 %	1,2 %	12,2 %	18,4 %	4,9	77,9 %	81,4 %
Côte-Nord	29	0,8 %	45,0 %	1,6 %	13,8 %	58,6 %	28,6	55,6 %	75,2 %
Nord-du-Québec	<i>Les données ne sont pas présentées pour cette région puisque le nombre d'infirmières et infirmiers de la relève est inférieur à 10.</i>								
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25	0,7 %	4,2 %	0,6 %	8,0 %	64,0 %	22,3	49,1 %	75,4 %
Chaudière-Appalaches	102	2,8 %	-10,5 %	-1,0 %	11,8 %	26,5 %	12,4	74,1 %	76,8 %
Laval	151	4,2 %	12,7 %	11,2 %	21,2 %	34,4 %	7,6	54,3 %	66,9 %
Lanaudière	119	3,3 %	12,3 %	11,7 %	10,1 %	29,4 %	7,7	52,2 %	79,2 %
Laurentides	135	3,7 %	20,5 %	-1,0 %	15,6 %	28,9 %	5,7	53,6 %	76,5 %
Montérégie	453	12,5 %	2,7 %	3,3 %	22,1 %	27,2 %	5,2	49,9 %	77,2 %
Centre-du-Québec	60	1,7 %	36,4 %	2,2 %	10,0 %	38,3 %	-4,8	45,5 %	75,9 %
Sous-total - Relève infirmière exerçant au Québec	3 621	100,0 %	7,3 %	3,4 %	23,6 %	32,3 %	6,2	52,3 %	74,1 %¹³
Sans emploi / non inscrit au Tableau	562				24,9 %				
Grand total - Titulaires de permis délivrés en 2019-2020	4 183		7,4 %	4,0 %	23,7 %				

8 Cette section fait référence aux titulaires de permis délivrés du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

9 Cette section fait référence aux infirmières et infirmiers de la relève titulaires d'un DEC qui ont obtenu un permis au cours des cinq dernières années et qui se sont inscrits au baccalauréat **au cours de l'année d'obtention du permis**. Par exemple, le taux d'inscription au baccalauréat de la relève de 2015-2016 est celui au 31 mars 2016 et non au 31 mars 2020. Les proportions représentent la moyenne des cinq cohortes.

10 Cette section fait référence aux infirmières et infirmiers de la relève des cinq dernières cohortes ayant obtenu leur permis depuis au moins cinq ans. Les proportions indiquent, en moyenne pour les cinq cohortes, combien d'infirmières et infirmiers de la relève **exerçaient toujours dans la même région** cinq ans après leur entrée dans la profession.

11 Ces données comprennent les titulaires d'un baccalauréat initial ou d'une maîtrise initiale en sciences infirmières (diplômés du Québec), les diplômés de France et les diplômés d'une autre province canadienne.

12 Il s'agit de la variation par rapport au taux d'emploi à temps complet de la relève infirmière de 2018-2019, au 31 mars 2019.

13 Il s'agit du taux de rétention régionale moyen pour l'ensemble des régions. À noter que **le taux de rétention moyen dans la profession**, indépendamment de la région, **est de 90 %**.

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2020). *Le personnel infirmier au Canada*, 2019, Ottawa, Ontario : ICIS.

Marleau, D. (2020). *Portrait de la relève infirmière 2019-2020*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2020). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2019-2020 – Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2020

Direction, Optimisation et performance

7444 (19-20)